

Procès-verbal Conseil commun de l'ESPE de l'académie de Strasbourg et de la Faculté de sciences de l'éducation

Séance du 30 septembre 2016

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2016
2. Projet de nouvelle composante : déclaration d'intention

MEMBRES DU CONSEIL DE LA FACULTE DE SCIENCES DE L'EDUCATION

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

Louis DURRIVE, Emmanuel TRIBY

Collège B :

Philippe CHAVOT

Collège Etudiants :

Andrea MORALES-ARTAVIA

Personnalités extérieures :

Yves SCHNEIDER (représenté par Thibaut JURRET)

Membres invités :

Pascal MARQUET, Karine PROST

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Adje Christian Barthelemy AKA	➤ Procuration à Andrea MORALES-ARTAVIA
Mounya HANI	➤ Procuration à Andrea MORALES-ARTAVIA
Brigitte PAGNANI	➤ Procuration à Louis DURRIVE

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège BIATSS :

Roland LECOMTE

Personnalités extérieures :

Michèle SLAOUI

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège B :

Annie CAMENISCH, Lyndon HIGGS

Collège C :

Caroline AYLING

Collège D :

Françoise LASPEYRES

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN, Laurence HAMM

Collège des usagers :

Carine ETAIX, Marius GRIMAUD

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Fabien CASPAR, Jean -Pierre GROSSET-BOURBANGE, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Brice SCHOBEL

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN, Éric TISSERAND

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Odile SCHNEIDER-MIZONY	➤ Procuration à Lyndon HIGGS
Jean-Pierre POLETTO	➤ Procuration à Annie CAMENISCH
Martine CHASSIGNET	➤ Procuration à Albert HAMM
Gabrielle de GROER	➤ Procuration à Fabien CASPAR
François GAUER	➤ Procuration à David CASCARO
Dominique MEYER-BOLZINGER	➤ Procuration à Annie CAMENISCH

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Collège des usagers :

Laura MEISTERMANN, Julien ROCK

Personnalités extérieures :

Sylvie ROST, David SAGLAMER, Caroline SANCHEZ, Isabelle TRABAND

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

MEMBRES INVITES AU CONSEIL COMMUN

Nathalie HILLENWECK (Vice-présidente déléguée de l'université de Strasbourg), Marc TRESTINI (Directeur du collegium Education et Formation) et Florent BAULIEU (chargé de projet de l'université de Strasbourg)

La séance débute à 14h05.

Pascal Marquet introduit la séance et signale la présence de Nathalie Hillenweck qui représente la présidence de l'université, et de Florent Baulieu (chargé de projet sur le dossier du rapprochement des deux composantes).

Il rappelle que la gouvernance de l'université a accompagné le projet sur toute sa durée, notamment par le biais de sa participation aux trois groupes (formation, recherche et gouvernance) qui ont travaillé sur le rapprochement.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2016

Marc Trestini signale que le conseil de la FSE a déjà approuvé ce procès-verbal.

Jean-Pierre Grosset-Bourbange, qui n'était pas présent à cette séance, annonce qu'il s'abstiendra.

Pour l'ESPE, le procès-verbal de la séance du 10 juin 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

2. Projet de nouvelle composante : déclaration d'intention

Marc Trestini souligne l'importance du moment et du vote qui va permettre ou non de poursuivre ce projet et de le concrétiser.

Philippe Clermont va dans le même sens : les deux composantes sont finalement trop proches pour se contenter d'une simple collaboration, même si elles auront également besoin de marquer leurs différences au sein de la future structure unique. Les sciences de l'éducation ont pu perdre de vue l'attractivité des métiers de l'éducation et l'ESPE a sans doute négligé l'apport scientifique potentiel de la FSE. Depuis le début du projet, ces différences se sont atténuées. Il faut cependant des bases solides pour faire un enseignant, comme deux jambes : une assise disciplinaire ou pluridisciplinaire, mais aussi les savoirs de sciences de l'éducation et la réflexion sur les pratiques éducatives.

Philippe Clermont rappelle les nombreux intérêts à ce rapprochement. L'ESPE pourrait en retirer notamment :

- Un renforcement de l'encadrement de la recherche et de l'initiation à la recherche dans les masters MEEF.
- Une ouverture plus importante pour développer ensemble la recherche en éducation.
- Davantage de débouchés en formation initiale pour les étudiants qui ne vont pas s'insérer dans l'Éducation nationale (environ 30% des effectifs).

Le processus a été sage, prudent et progressif. Il faut savoir que le vote d'aujourd'hui porte sur une déclaration d'intention, qui n'a pas de caractère définitif mais qui est une étape importante pour approfondir le travail de rapprochement, sur les statuts, la structure interne de la future composante et les travaux entamés pour dresser une nouvelle carte des formations commune et développer la recherche.

Les deux composantes se retrouveront au printemps 2017 pour voter de manière plus définitive les statuts et l'offre de formation de la future composante. Visiblement, et avec quelques réserves, ce processus peut continuer. Philippe Clermont précise que la Rectrice de l'académie de Strasbourg est favorable à ce projet et à tout ce qui peut renforcer la formation des enseignants. Les moyens consacrés par l'Éducation nationale resteront acquis à cette mission de l'ESPE ; il faut considérer que ce projet est une chance pour la formation des enseignants et les sciences de l'éducation.

Pascal Marquet souhaite préciser cette notion de « projet » en ayant à l'esprit ce vers quoi vont ces deux composantes, depuis environ huit ans : lors de la fusion des universités de Strasbourg, lorsque la Faculté de sciences de l'éducation s'est créée, cette notion de « fusion » était déjà un objectif à atteindre. Puis on a parlé de « rapprochement » et plus récemment de « réunion ». Le paysage institutionnel a changé, mais le projet est enraciné. Ce projet, comparable à d'autres expériences extérieures, rendra certaines dynamiques possibles :

- Pascal Marquet a ainsi eu l'opportunité de visiter la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation d'Helsinki dans le cadre d'une campagne d'évaluation de différentes

universités réalisée à la mise en place de la LERU en 2005. Le modèle était très intéressant et adaptable à l'université de Strasbourg.

- À Boston, ville qui a un partenariat particulier avec Strasbourg, il y a deux institutions au sein de deux universités, qui font dans deux universités ce que nous faisons en une seule. Ces deux facultés ont les mêmes ambitions, couvrir tous les métiers de l'éducation et de la formation, ainsi que les métiers qui gravitent autour de l'e-learning et de l'industrie de la connaissance. C'est quelque chose que nous pourrions faire au sein d'une structure unique, si nous nous réunissons. L'offre complète que nous pourrions proposer sera conforme aux besoins de l'employeur. Il s'agit de proposer des formations qui anticipent les besoins du marché.
- En ce qui concerne la recherche, il s'agit d'être définitivement au clair sur la différence entre « recherche en sciences de l'éducation » et « recherche en éducation ». Les pratiques et le sens donné au mot « recherche » sont très différents. La réunion des deux composantes permettra de mieux se situer et de s'aligner sur les exigences de la recherche au XXI^e siècle. Il faut noter l'apparition d'un nouvel institut Carnot en éducation en région Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui montre bien le besoin ressenti de mutualiser les forces des enseignants-chercheurs, enseignants et formateurs pour constituer un interlocuteur crédible auprès du ministère. Nous avons besoin de nous mettre en ordre de marche pour faire de la recherche en éducation et permettre de mieux comprendre tout ce qui transforme le sujet, à tout âge, et qui contribue à l'amélioration de son potentiel, à l'augmentation de ses connaissances et au développement de ses compétences. C'est là le vrai projet scientifique qu'il faudra mener à bien.

Pascal Marquet invite l'assemblée à considérer cette déclaration d'intention comme l'acte fondateur de ce projet.

David Cascaro souhaite témoigner en tant que Président du conseil d'Ecole de l'ESPE et directeur de la HEAR. Il a lui aussi vécu la réunion de plusieurs établissements, il y a cinq ans déjà, en un seul établissement multisites. Le point de départ fut la création d'une culture commune. La question du sens et du partage du sens doit être le point de départ de tout projet de cette nature. Après seulement se mettent en place les aspects pratiques.

La démarche est constructive et progressive, le calendrier appartient aux deux composantes.

Albert Hamm considère que le calendrier est un peu serré, mais que l'état des discussions permet de tenir les délais. Il demande s'il est prévu des points d'étape.

Philippe Clermont indique qu'un prochain conseil commun se tiendra lorsque les travaux intermédiaires seront réalisés. Le directoire du collegium va en effet prendre la suite du travail (la structuration, les statuts), après renouvellement d'une partie de ses membres. L'instance de concertation permanente est donc transférée au collegium, composé à parité de représentants des deux composantes.

Nathalie Hillenweck témoigne de son grand intérêt pour ce projet et a été très attentive aux propos des deux directeurs. Ce projet, qui semble arrivé à maturation, n'a pas été imposé. Elle est impressionnée par les travaux du groupe de travail « formation », qui tient compte des différents publics et de l'insertion professionnelle. Ce projet est partagé et a du sens, de sorte que l'on pourra facilement construire sur cette base.

David Cascaro demande aux élus étudiants leur avis sur le projet.

Marius Grimaud n'a pas vécu tout l'historique de ce projet et n'a pas eu l'occasion d'en discuter avec les étudiants. Mais à titre personnel, il voit les avantages que pourrait procurer cette réunion et le choix plus large qui pourrait s'offrir aux étudiants. S'il y a si peu de réactions dans la salle, cela prouve que cela va dans le bon sens.

Philippe Chavot a, pour sa part, le sentiment d'être un observateur et n'a pas entendu de termes auxquels il puisse se rattacher, dans lesquels il puisse se reconnaître. Ce qui le dérange, c'est le processus de fusion pour la fusion, qui ne semble pas porter de réel projet. Peut-être que ce projet

a été tellement épuré, pour aboutir au consensus le plus large, qu'on a du mal à y adhérer. Il a l'impression d'avoir été trompé durant cinq ans et que c'est l'université qui pousse à la fusion. Nathalie Hillenweck n'est absolument pas d'accord et dément toute pression de la présidence de l'université.

Pascal Marquet rappelle qu'il a toujours clairement défendu l'idée que la Faculté de sciences de l'éducation était trop petite pour défendre à elle seule des projets à long terme. Il s'agit de faire « alliance » au sens chimique du terme, afin de trouver un abri contre les coups durs des arbitrages. Si les deux composantes parvenaient à se réunir, elles seraient l'une des cinq composantes les plus importantes de l'université en termes d'effectifs étudiants. Il conçoit toutefois que la discipline que représente Philippe Chavot, les sciences de l'information et de la communication, se sente moins concernée par le projet. Il rappelle également la nouvelle nomenclature des mentions et ses subdivisions, un peu floues pour le domaine information-communication. Pascal Marquet a cependant bien reçu le message.

Philippe Clermont a eu l'occasion de s'entretenir de ce sujet avec Elsa Poupardin, enseignant-chercheur en information-communication. Il faudra régler avec l'UHA la question du positionnement du master et cette question peut se régler grâce à cette réunion des deux composantes. La structure des ESPE peut tout à fait accueillir des diplômés d'information-communication.

Marc Trestini rappelle que les deux composantes travaillent déjà ensemble depuis bientôt dix ans et que cela fait sens. Par ailleurs, cette réunion renforcera la place de la recherche. Il n'a pas l'impression qu'il y ait quelque chose de nouveau, on ne fait plutôt que renforcer ce qui existe déjà. Pour sa part, il tient à préciser qu'il n'a jamais ressenti de pression institutionnelle et qu'il y a bien d'autres raisons à ce projet, même s'il concède que le vécu est très probablement différent au sein des deux composantes.

Pascal Marquet insiste sur le fait que l'on sait où on va, que les choses sont claires, aussi bien sur l'offre de formation que sur la recherche. Il revendique la « décoloration de ce projet ».

Philippe Chavot ajoute que pour lui, ce projet est très aseptisé.

A l'issue de ces débats, il est procédé au vote (séparé) sur la déclaration d'intention.

Le conseil de faculté de la Faculté de sciences de l'éducation approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés moins deux abstentions, la déclaration d'intention.

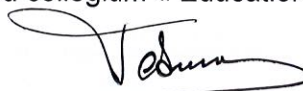
Le conseil d'École de l'ESPE approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la déclaration d'intention.

La déclaration d'intention est donc entérinée par le conseil commun des deux composantes.

L'ordre du jour du conseil commun étant épuisé, la séance est levée à 15h10.

Fait à Strasbourg le 18 novembre 2016

Le Directeur du collegium « Éducation et formation »



Marc TRESTINI

